

Deux spécialistes des biotechnologies innovantes, IBSA Pharma et CUTISS concluent un contrat de licence pour VitiCell®

- VitiCell® est un dispositif médical marqué CE développé par IBSA pour le traitement des pathologies de la pigmentation de la peau.
- CUTISS disposera d'une licence mondiale exclusive pour la commercialisation de VitiCell®.
- VitiCell® est en parfaite adéquation avec la stratégie de développement de CUTISS.

Sophia-Antipolis (France) et Zurich (Suisse), 2 février 2022 – IBSA Pharma SAS ("IBSA Pharma"), la filiale française de la multinationale pharmaceutique IBSA, et CUTISS AG ("CUTISS"), société suisse de biotechnologies spécialisée dans la médecine régénérative de la peau et l'ingénierie tissulaire, ont annoncé aujourd'hui la signature d'un contrat de licence exclusif pour la commercialisation mondiale de VitiCell®.

Selon des termes confidentiels, CUTISS a reçu les droits exclusifs pour la commercialisation mondiale de VitiCell®, un produit biotechnologique développé et breveté par IBSA Pharma. VitiCell® est un dispositif médical permettant à un professionnel de santé de réaliser à l'hôpital, en clinique privée ou au sein d'un cabinet de dermatologie, en complète autonomie, une greffe de cellules autologues. VitiCell® est indiqué dans le traitement de pathologies de la pigmentation de la peau, telles que le vitiligo non évolutif ou les cicatrices post-traumatiques hypochromiques. Le dispositif médical a obtenu en 2015 un marquage CE en tant que dispositif médical de classe IIb.

Fabrice Jover, Directeur Général d'IBSA Pharma déclare : « *Les biotechnologies ont une place centrale dans l'émergence de nouvelles thérapies. Cet accord aligne nos deux sociétés sur des ambitions et des objectifs communs : soulager encore plus de patients souffrant de vitiligo ou de cicatrices post-traumatiques hypochromiques.* »

Massimiliano Licenziati, Président d'IBSA Pharma ajoute : « *Cet accord confirme l'expertise du département biotechnologie d'IBSA Pharma dans le développement de produits biotechnologiques innovants afin de répondre à des besoins médicaux insatisfaits. Nous sommes ravis de collaborer avec CUTISS pour commercialiser VitiCell® et améliorer ainsi la vie de nombreux patients. Avec CUTISS, nous avons un objectif commun : développer des thérapies novatrices de médecine régénérative pour améliorer continuellement la qualité de vie des patients.* »

Daniela Marino, PDG de CUTISS a commenté : « *Cet accord de licence est une excellente nouvelle pour les patients souffrant de dépigmentation cutanée. VitiCell® permet aux professionnels de santé de greffer les propres cellules du patient pour repigmenter des zones cutanées décolorées. Ainsi, grâce à cet accord, les futurs patients traités avec la thérapie prometteuse denovoSkin™ de CUTISS, dans le cadre de brûlures graves ou plus généralement de reconstruction cutanée, pourront bénéficier de la technologie VitiCell® pour assurer la repigmentation de la peau, que la technologie denovoSkin™ ne permet pas. L'excellente adéquation stratégique de ces deux produits constitue une belle opportunité pour CUTISS de développer ses opérations commerciales au sein d'une communauté d'experts en dermatologie.* »

Des nouvelles positives pour les patients souffrant de troubles de la pigmentation de la peau.

Le vitiligo est le trouble de la pigmentation de la peau le plus courant. Il touche 1 à 2 % de la population mondiale. Il s'agit d'une maladie auto-immune qui entraîne des décolorations cutanées dans différentes zones du corps. VitiCell® constitue une alternative thérapeutique pour les patients atteints de vitiligo stable ou de cicatrices post-traumatiques hypochromiques. Ainsi, selon la procédure de traitement, le professionnel de santé prélève un échantillon de peau saine du patient, puis, à l'aide du kit VitiCell®, prépare une suspension de cellules épidermiques autologues qu'il greffera pour finir sur la zone dépigmentée à traiter.

Dans le cadre de l'accord, CUTISS commercialisera VitiCell® après le passage réglementaire du produit sous la nouvelle réglementation Européenne. En attendant, IBSA Pharma continue de mettre le produit à la disposition des patients.

Cet accord correspond à une excellente adéquation stratégique entre l'expertise de CUTISS en bio-ingénierie des tissus cutanés et les principaux leaders d'opinion en dermatologie. Par ailleurs, CUTISS a récemment annoncé l'ouverture d'une filiale de R&D sur la technopole de Sophia Antipolis sur la Côte d'Azur en France, renforçant et facilitant ainsi la collaboration entre les deux sociétés.



COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos d'IBSA Pharma (anciennement Laboratoires Genevrier)

IBSA Pharma est la filiale française d'IBSA, une entreprise pharmaceutique internationale basée en Suisse. Créée en 1987 sous le nom de Laboratoires Genevrier, IBSA Pharma est située près de Nice (France) à Sophia-Antipolis, première technopole d'Europe.

IBSA Pharma s'appuie sur les quatre piliers du groupe IBSA : Humain, Innovation, Qualité et Responsabilité. Le fil conducteur est d'apporter des alternatives thérapeutiques innovantes et sûres au plus grand nombre. IBSA Pharma s'engage donc à améliorer la qualité de vie des patients en proposant des produits sous leurs meilleures formes galéniques pour une efficacité optimisée et prouvée. Notre démarche s'inscrit ainsi dans une philosophie continue d'excellence et de progrès technologique au service de l'amélioration de la santé des patients.

En 1996, les Laboratoires Genevrier étaient fiers de devenir le premier centre privé de thérapie cellulaire certifié en Europe, faisant du laboratoire un véritable pionnier en biotechnologies. Ce savoir-faire s'illustre dans la conception et le développement de produits de santé à la pointe de la technologie. La propriété intellectuelle et le savoir-faire d'IBSA Pharma sont utilisés pour le développement de dispositifs médicaux de thérapie cellulaire, ainsi que de dispositifs médicaux adaptés à des pathologies qui nécessitent des traitements longs et coûteux, qui perturbent souvent la vie quotidienne du patient.

Aujourd'hui, IBSA Pharma s'est développée dans 8 domaines thérapeutiques : Dermo-esthétique, Dermatologie, Rhumatologie, Traumatologie, Médecine de la reproduction, Urologie, Endocrinologie, Santé & Bien-être des consommateurs. IBSA Pharma propose aux patients et aux professionnels de santé plus de 90 produits pour répondre à l'évolution de leurs besoins : médicaments, dispositifs médicaux, cosmétiques, compléments alimentaires, biocides et produits de thérapie cellulaire, tous fabriqués en Europe selon les normes de qualité les plus strictes.

À propos de CUTISS

CUTISS est une société suisse de biotechnologie, spécialisée dans la médecine régénérative de la peau et l'ingénierie tissulaire. Elle développe la première thérapie personnalisée et automatisée des tissus cutanés offrant ainsi des traitements médicaux qui permettent de sauver et de changer la vie des patients souffrant de graves lésions cutanées.

Le produit phare, denovoSkin™, promet de faire avancer la chirurgie cutanée et de révolutionner les traitements actuels. Il s'agit d'une greffe de peau humaine dermo-épidermique bio-ingénierée et personnalisée, actuellement en essais cliniques de phase IIb en Suisse et dans l'Union européenne. Ainsi, pour le traitement des brûlures, denovoSkin™ a reçu de la part de Swissmedic de l'EMA et de la FDA le statut de « Orphan Drug ».

CUTISS développe également une première mondiale : l'automatisation du processus de production de greffons de peau personnalisée. Les connaissances de la société en matière de bio-ingénierie et de biologie de la peau offrent ainsi de nombreuses opportunités de croissance dans le domaine de la médecine régénérative.

Créée en 2017, la société est une spin-off de l'Université de Zurich (UZH) / Hôpital universitaire pour enfants et compte parmi les membres de l'accélérateur Wyss Zurich. Basée au Bio-Technopark de Zurich, elle s'est distinguée en se plaçant première lors des Top 100 Swiss Startup Award 2020. Depuis sa création, la société a levé près de 50 millions de francs suisses auprès d'investisseurs privés, « family offices » et autres organismes publics.

Contacts médias

CUTISS AG

Cabinet Privé de Conseils (Switzerland)
Toomas Kull kull@cpc-pr.com | +41 767 480 174
Nick Miles miles@cpc-pr.com | +41 796 787 626

IBSA Pharma SAS

Yannis Guillemin yannis.guillemin@ibsagroup.com
| +33 6 75 28 78 26
Cristalle Sauter cristalle.sauter@ibsagroup.com